

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

***Commission de la présidence du conseil***

**Étude publique**  
**L'ouverture des données publiques à Ville de Montréal**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> novembre 2011** – La Commission de la présidence du conseil invite la population montréalaise à prendre connaissance du projet d'ouverture des données publiques à la Ville de Montréal à l'occasion d'une assemblée publique le 15 novembre prochain. Se joignant au mouvement mondial « open data », la Ville de Montréal ouvre son capital numérique en mettant à la disposition de la population des données numériques permettant ainsi leur réutilisation au moyen de logiciels, applications ou services.

L'ouverture des données publiques comporte de nombreux avantages. Parmi ceux-ci, soulignons le fait qu'elle facilite la réutilisation des données et permet le partage croisé d'informations provenant de sources diverses. De plus, l'ouverture des données encourage la participation citoyenne en modernisant les relations avec les citoyens. Enfin, elle favorise le développement des connaissances ainsi que l'innovation économique et sociale grâce au partage d'informations et à la collaboration multisectorielle.

Pour en apprendre davantage sur le projet d'ouverture des données à la Ville de Montréal, la commission vous invite à participer à l'assemblée publique suivante :

**Le mardi 15 novembre 2011, à 19 h**  
**Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil**  
**Métro Champ-de-Mars : [www.stm.info](http://www.stm.info)**

L'assemblée débutera avec la présentation du projet d'ouverture des données et sera suivie d'une période de questions du public à laquelle il est possible de s'inscrire à l'avance (514 872-3770) ou durant les 30 minutes précédant la séance. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte située sur le côté Ouest (place Vauquelin) de l'hôtel de ville. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. La présentation du projet est disponible en ligne : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) et peut également être consultée dans les bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et à l'hôtel de ville, Direction du greffe, bureau R-134.

La Commission de la présidence du conseil est une commission permanente du conseil municipal et elle s'intéresse aux aspects liés à la démocratie, à la participation citoyenne et au fonctionnement des instances municipales. Elle est présidée par M. Harout Chitilian, également président du conseil et conseiller de l'arrondissement d'Ahunsiac-Cartierville. M. Marvin Rotrand, conseiller de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, et Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, occupent les postes de vice-président et les membres sont M. Frantz Benjamin, conseiller de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension; M. Ross Blackhurst, conseiller de l'arrondissement de LaSalle; Mme Caroline Bourgeois, conseillère de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; M. Marc-André

Gadoury, conseiller de l'arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie; Mme Ginette Marotte, conseillère de l'arrondissement de Verdun et M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
514 872-3770